

CLASSES VIRTUELLES

Les classes virtuelles sont des réunions d'information d'une durée 2 heures en visio-conférence entre des apprenants et un expert. L'objectif de ces réunions est d'apporter des connaissances spécifiques sur un sujet.

Handi-Formation propose des classes virtuelles sur 2 thématiques.

La connaissance du handicap :

- Les troubles bipolaires
- Les troubles Dys
- Les pertes de santé à dépasser
- Les maladies mentales
- Accueillir les personnes sourdes et malentendantes

Les politiques d'emploi des TH «Employeurs publics et privés» :

- Gérer les difficultés des salariés sur leur poste de travail et les orienter
- Lever les freins et les préjugés sur le handicap
- Comprendre le cadre administratif du handicap
- Les fondamentaux du handicap au travail
- Être tuteur d'apprentis en situation de handicap

Découvrez le détail des programmes des classes virtuelles ci-après.

VA10 / LES TROUBLES BIPOLAIRES

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

26 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les bases des troubles « bipolaires »
- Savoir accompagner une personne souffrant de troubles bipolaires



PROGRAMME

- «Être bipolaire» : Une terminologie d'actualité mais peu connue en définitive
- Qu'est-ce que ces deux pôles : «actif» et «dépressif» ?
- Cyclothymie (humeur en cycle) et syndrome maniaco-dépressif, quelles différences ?
- Les appuis sur lesquels construire un trajet professionnel et les limites à prendre en compte
- Quand le traitement médical fait son œuvre, quelles options d'emploi possibles ? Toutes ! Pourquoi ?

VA11 / LES TROUBLES DYS (DYSPHASIE, DYSPRAXIE, DYSLEXIE)

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

15 Janvier 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les bases de la question des troubles de «dys»fonctionnement
- Savoir accompagner une personne souffrant de troubles « Dys »



PROGRAMME

- Rappel des types de troubles « Dys »
- Les troubles « Dys » qui font obstacles aux apprentissages
- L'accompagnement dans l'accès à l'emploi

VA12 / LES PERTES DE SANTÉ À DÉPASSER

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

05 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître la notion centrale des problématiques de deuil (santé, emploi, qualification professionnelle ...)
- Savoir repérer et mettre en œuvre les bases d'un accompagnement socio-professionnel d'une personne souffrant de ces deuils



PROGRAMME

- Présentation de la notion du ou des deuils auxquels il faudra faire face
- Les phases classiques du travail de deuil et les conduites les mieux adaptées pour chaque étape
- Les modalités d'intervention de soins, de remobilisation et de reconstruction
- La résilience
- L'appui socio-professionnel en question : à quels moments et à quelle vitesse ?

VA13 / LES MALADIES MENTALES

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

14 Mai 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les fondements des maladies mentales
- Savoir mettre en œuvre les bases d'un accompagnement socio-professionnel adapté



PROGRAMME

- Spécificités à propos des syndromes névrotiques et psychotiques
- La notion de la relation à l'autre : un alter ego ou un autre très différent
- Prise en charge et traitement, les notions d'observance et de (ré)équilibrage des soins psychotropes
- Les risques de décompensation et l'absolue nécessité de travailler en réseau
- L'insertion professionnelle, le champ des possibles et ses limites

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

26 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les bases des troubles sensoriels de l'audition
- Savoir accompagner une personne malentendante ou sourde
- Connaître les bases de la communication "autre" à imaginer et/ou mettre en place



PROGRAMME

- «Être sourd ou malentendant » : Une terminologie d'actualité vers une posture de vie de plus en plus autonome (domicile, travail, voyages, services...)
- Quelle différence entre surdit  et hypoacousie ?
- Typologie des surdit s,   quel moment ces personnes sont-elles le plus d savantag es ?
- Les Compensations possibles :
 - Appareillages
 - Contournements
 - Lecture labiale
 - Boucle magn tique
 - Langue des signes fran aise (LSF)
 - Interface / interpr te
- Quand les am nagements de poste de travail sont n cessaires, qui, quoi, comment ?

Personnes concern es :

Directions, RH, managers, IRP,  quipes

Pr -requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH sp cialis  dans l'emploi de personnes handicap es

Dur e : 2 heures

Date(s) :

05 F vrier 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Surveiller les facteurs d'alerte
- Savoir anticiper l'inaptitude en  tant proactif



PROGRAMME

- Apparition du handicap en emploi
- Les facteurs d'alerte   surveiller
- Le processus de sant  au travail et de maintien dans l'emploi
- Engager le dialogue avec un salari  et l'accompagner

VB11 / LEVER LES FREINS ET LES PRÉJUGÉS SUR LE HANDICAP

Personnes concernées :

Directions, RH, managers, IRP, équipes

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

19 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Disposer des outils et connaître les partenaires nécessaires à une sensibilisation efficace et durable
- Être à même d'initier une démarche visant à lever les préjugés



PROGRAMME

- Préjugés vs Réalité : éléments de langage contre idées ancrées
- Leviers de sensibilisation et pièges en interne comme en externe
- Bonnes pratiques à connaître pour une sensibilisation réussie
- Moyens nécessaires (budget, temps, partenaires)

VB12 / COMPRENDRE LE CADRE ADMINISTRATIF DU HANDICAP

Personnes concernées :

Directions, RH, managers, IRP, équipes, conseillers emploi

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

11 Juin 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître la diversité de bénéficiaires de la Loi de 2005
- Connaître les démarches à réaliser et les acteurs à mobiliser



PROGRAMME

- Plusieurs origines au handicap, plusieurs statuts administratifs
- Plusieurs degrés de handicap, plusieurs orientations
- Les démarches et les dispositifs généraux
- Qui fait quoi ? Les partenaires vers qui orienter des salariés ou demandeurs d'emploi

Personnes concernées :

Directions, RH, managers, IRP, équipes

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

23 Avril 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Disposer d'une définition exhaustive du handicap
- Comprendre la diversité et les origines du handicap
- L'expliquer en contexte professionnel



PROGRAMME

- Définition légale du handicap
- Diversité et origines du handicap
- Statuts administratifs
- Le handicap en chiffres

VB14 / ÊTRE TUTEUR D'APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP

Personnes concernées :

Services RH, managers, maîtres d'apprentissage

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

17 Septembre 2018 :
09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- S'approprier son rôle de tuteur
- Veiller à l'adéquation du poste de travail
- Évaluer le travail de l'apprenti



PROGRAMME

- Spécificités de l'apprentissage chez les travailleurs handicapés
- Relations avec l'enseignant référent et la médecine du travail
- Évaluation du poste et du travail
- Conduite d'entretiens

Bulletin d'inscription

À retourner à CHEOPS 47, Rue Eugène Oudiné - 75013 PARIS

Email : assistante@cheops-ops.org / Tél : 01 44 23 76 06 - Fax : 01 44 23 70 56

• Intitulé de la formation

• Dates

Nom de l'organisme participant

Adhérent Oui Non

Adresse

Code postal Ville

Nom du responsable

Tél Email (responsable)

• Inscrire à cette formation, les personnes ci-dessous énumérées :

Nom - Prénom	Fonction	E-mail + numéro de portable	Coût
Coût total de la formation			
Acompte de 30%			

Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du coût total à l'ordre de CHEOPS. Pour les actions de formation financées par un organisme collecteur, la structure participante doit joindre également un chèque d'acompte de 30 % qui lui sera restitué après réception de l'accord de ce dernier.

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les modalités d'inscription et conditions générales de participation annexées.

Fait à....., le.....

Cachet & Signature :



Conditions générales de vente

• Tarification

Pour les formations en inter-entreprises, se reporter aux programmes de formation du catalogue.
Pour les formations en intra-entreprise, le tarif oscillera de 1 810 € * à 2 200 € TTC la journée plus les frais annexes. (* Tarif adhérents)

• Modalités d'inscription

L'inscription aux stages de formation de CHEOPS ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété ainsi que du chèque d'acompte de 30 % du coût total de la formation. Ce chèque ne sera encaissé par CHEOPS qu'une fois la formation réalisée.

Les inscriptions se font par ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles. Elles seront confirmées au plus tard 4 semaines avant le début du stage par CHEOPS.

CHEOPS fera ensuite parvenir la convocation précisant le lieu exact du stage, les heures de début et de fin de celui-ci ainsi que le programme de formation et tous les renseignements pratiques nécessaires. Afin de garantir la qualité de nos formations, nous tenons à limiter à 12 le nombre de participants à chaque stage. Il est donc fortement conseillé de s'inscrire aux formations le plus tôt possible (délai minimum : 4 semaines avant le début de la formation).

En fonction du nombre d'inscrits, CHEOPS pourra être amené à annuler, reporter ou dédoubler un stage. Les participants inscrits seront immédiatement informés. Si ce report entraîne un empêchement pour un stagiaire à participer à une session, son organisme d'origine aura le choix entre le remplacement par une personne ayant les mêmes besoins en formation, ou le remboursement des sommes éventuellement versées.

En cas d'annulation tardive du fait d'un participant (moins de 15 jours avant le début du stage), nous nous réservons le droit de conserver le chèque d'acompte versé à la souscription.

• Conditions de participation

Le coût par participant figure sur la fiche descriptive contenue dans le catalogue édité par CHEOPS. Le coût est applicable pour les inscriptions fermes (reçues et confirmées) concernant les sessions programmées dans le catalogue. Le coût pédagogique est forfaitaire sans TVA (exonération). Les frais annexes (hébergement, repas et déplacement) restent à la charge directe des structures participantes et sont à régler sur place.

Toute session commencée est due en totalité. En cas d'annulation en cours de stage à l'initiative de CHEOPS, les frais de déplacement des participants seront alors remboursés. À l'issue de la formation, CHEOPS établit la facture et adresse une attestation de formation ainsi qu'une copie des feuilles d'émargement à la structure participante.

• Informations légales

N° de déclaration d'activité : **11 75 51 448 75** enregistré auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° de siret : **751 984 972 00016**

VOS CONTACTS FORMATION :

Christine BROULEAU :
Chargée de Mission Formation

Tél. : 01 44 23 59 21

Magali GIBERNE :
Assistante Formation

Tél. : 01 44 23 76 06

Gilles LENICE : Délégué Général
CHEOPS : 47 rue Eugène Oudiné 75013 Paris

Inscriptions via notre site

www.handi-formation.fr

Je cherche
une formation



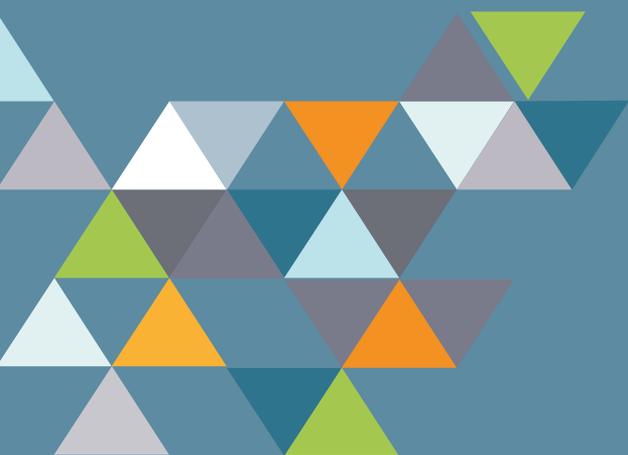
Je consulte les
programmes



Je m'inscris



Ma demande
est prise en charge



47 Rue Eugène Oudiné
75013 PARIS
Tél : 01 44 23 76 06
Fax : 01 44 23 70 56
assistante@cheops-ops.org

Inscrivez-vous sur www.handi-formation.fr